



COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **du 27 Février 2021**



● **Accueil des adhérents :**

Adhérents annuels : 203

Présents : 11 Pouvoirs excusés : 5 Votants : 16

Le quorum est atteint : l'Assemblée Générale ordinaire est ouverte.

● **Rapport du Président :**

Annonce des vœux du président à l'ensemble des présents en salle et remerciements aux adhérents 2020, ainsi qu'à messieurs Roger Houedec et Michel Henriet, respectivement Vice-Président et Administrateur de la Fédération de Pêche des Ardennes venus assister à notre AG annuelle.

Il informe l'assemblée sur l'ensemble du travail et des activités effectués par le comité et une partie des adhérents, et des événements de l'année 2020 :

- Le Président demande une minute de silence en hommage à Michel Tricot décédé en septembre 2020, adhérent très fidèle à l'Association.
- Le Président nous fait part de ses inquiétudes sur la trésorerie limitée de l'association due à la perte d'adhérents annuels, au confinement et restrictions sanitaires et de déplacement subies depuis mars 2020, qui ont impacté aussi les adhésions journalières.
- Il fait remarquer aux élus de la Fédération de pêche des Ardennes présents, l'aide accordée en 2020 mais limitée par un paiement du bail complet en deux fois, sans réduction substantielle, comme demandée au premier semestre 2020 et renouvelle la demande d'aide exceptionnelle pour 2021, par un courrier remis en main propre à monsieur Houedec, pour suite à donner.
- Il informe que le partenariat avec Monsieur Régis Piette, guide de pêche local et adhérent, sera maintenue, si toute fois lui aussi, son activité perturbée par les conditions sanitaires lui permette d'honorer son engagement établi en 2019.
- Lors de la seule journée de travaux effectuée (cause COVID), il remarque toujours un manque de participation d'une partie des adhérents lors des divers travaux de nettoyage ou d'aménagement du site.
- Il informe l'assemblée de la quantité de poissons rempoissonné, soit : 150 kg (beaucoup moins que l'année précédente suite au manque de finances de l'association et de la visibilité due au COVID), soit :
 - 100 kg d'arc en ciel le 27/02/20 et 50 kg le 20/05/20
- Il informe qu'une prestation d'entretien des espaces verts a été effectuée en fin d'année par le Lycée Agricole de Saint-Laurent, qui sera poursuivie également en 2021, après renouvellement du partenariat.
- Il informe que les sorties extérieures n'ont pas été aux rendez-vous suite à la crise sanitaire, mais restent au programme pour 2021, suivant les possibilités et planification.
- Il demande aux adhérents de s'investir dans un maximum de promotion pour pouvoir récupérer des adhérents (pêcheurs novices ou confirmés), et fait constater une moyenne « vieillissante » qu'une grosse partie des adhérents actuels et de ceux « perdus » qu'il va falloir compléter par des plus jeunes actifs et motivés, pour pérenniser l'association.
- Un vote est demandé pour acceptation du rapport moral , résultat : unanimité.

● **Bilan financier 2020:**

- Le Trésorier nous présente en détail l'ensemble des dépenses effectuées par le Comité pour l'entretien du site (dépenses fixes , matériel, entretien, empoissonnement etc...) ainsi que les recettes limitées aux adhésions.
- Le Trésorier informe l'assemblée sur la forte baisse des finances de l'association dû à la perte d'adhérents annuels mais aussi journaliers (journées no kill) environ un tiers de l'année précédente, mais qui reste malgré tout satisfaisante au vu de la crise sanitaire et des conditions météorologiques.
- Il informe également de l'obtention d'une subvention de la part de son employeur BAMEO (<https://www.barrages-aisne-meuse.fr/qui-sommes-nous/>) , à hauteur de 1500 euros sous conditions de dépenses, ce qui nous a permis d'être en positif en résultat comptable 2020...
- Le bilan financier est mis au vote par l'Assemblée qui le valide à l'unanimité.



● Budget Annuel 2021 :

- Le Trésorier propose son budget 2021.
- Le Trésorier fait une remarque sur l'équilibre du budget 2021 malgré la subvention de 1500 euros de notre partenaire BAMEO en 2020, c'est pourquoi il demande à la Fédération des Ardennes un effort financier sur le montant du loyer, avec insistance, cela en va de la pérennité de l'association. Monsieur Houadec et Monsieur Henriet prennent acte avec attention et nous répondent que notre demande sera étudiée en Conseil d'Administration de la Fédération.
Monsieur Houadec nous fait part qu'un rempoissonnement serait peut être envisageable aux frais de la Fédération.
- La base des recettes du budget est envisagé sur 20 adhésions annuelles à 150€ (16 adhérents 2020 s'étant déjà engagés fin d'année par retour de mail consultatif à renouveler leur adhésion en 2021), le reste sera des adhésions journalières.
- Le repas/concours de mai devra compter un nombre de participants suffisant pour être bénéficiaire.
- Après analyse et débat avec les adhérents, le budget est établi pour validation.
- Un vote à main levée est demandé à l'Assemblée présente. Le budget est approuvé à l'unanimité.

● Tarif 2021 :

Le tarif de la carte annuelle reste inchangé :

- 150 €/an pour un adulte (18 ans et plus)
- 75€/an - 18 ans ou pour étudiants, chômeurs (avec justificatif)

Carte journalière : pour les pêcheurs passagers

- la ½ journée 30€
- la journée 40€

● Prévision Travaux/Entretien 2021 :

Les dates sont les suivantes : les samedi 27/03 et le 03/04/21. Comptons sur un **maximum de participants !!!**

Veillez noter que lors des journées de nettoyage, la pêche est interdite aux adhérents annuels, jusqu'à la fin des travaux de la journée.

Au programme :

- Arbres couchés sur la clôture en haut du ruisseau à débiter (tronçonneuses et outils d'élagage seront les bienvenus).
- Remplacement des planches du ponton côté ruisseau.
- Entretien classique des zones de lancer pour les pêcheurs et des abords (Matériel de débroussaillage à prévoir)
- Réfection du plancher du local des pêcheurs et aménagement pour activité montage (Outillage de menuiserie à amener).

Pour ces journées actives : **le casse-croûte du midi est offert par l'association seulement après inscription** via le site internet www.lamoucheardennaise.fr (page Événements)

● Animations/Sorties 2021 :

- La sortie extérieure reportée de 2020 dans les Vosges sera peut être organisée cette année, suivant le nombre de participants (suivant les restrictions COVID) ; les dates seront à définir après consultation par formulaire en ligne.
- Journée APN avec l'AAPPMA de Monthermé (si les conditions sanitaires nous le permettent)
- Fête de la Pêche (si les conditions sanitaires nous le permettent également).

● Repas et Concours

Le concours/repas annuel se déroulera le 09 mai 2021 (si les conditions sanitaires le permettent)

Le repas automnal ne s'effectuera que si les dépenses engagées sont sur d'être couvertes par le nombre de présents .

● Fermeture annuelle

La fermeture annuelle de la pêche reste établie du dernier dimanche de Novembre (sauf prolongation exceptionnelle) au dernier samedi de Janvier pour préserver la reproduction naturelle du cheptel (fario et arc en ciel) .

Le Président clôt ainsi l'assemblée générale et remercie les participants.



Association *LA MOUCHE ARDENNAISE*
3, rue de la Mairie 08160 ELAN



Notre partenaire

Annexes :

1. Compte de résultat Année 2020
2. Budget Prévisionnel 2021